

Une jubilaire à l'honneur

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **68 (1939)**

Heft 14

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr.; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp.*, Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie non officielle.* — *Une jubilaire à l'honneur.* — *Nos instituteurs au travail.* — *Indulgences pour l'enseignement du Catéchisme.* — *La Rédaction.* — *Condition d'une école chrétienne.* — *Comprends.* — *Chant de l'évacuée d'Alsace.* — *A propos de Mutualité scolaire.* — *Les traitements des employés d'Etat mobilisés.* — *L'école secondaire et les mouvements de jeunesse.* — *Bibliographies.* — *Nos collègues et les manuels suisses.* — *Noël.* — *Société des institutrices.* — *Communication du dépôt du matériel scolaire.*

Une jubilaire à l'honneur

Le dimanche 19 novembre 1939, tous les enfants du Jordil (Veveyse) s'étaient rassemblés à l'école pour « fêter ensemble le beau dévouement » de leur ancienne institutrice, M^{lle} B. Braillard, qui avait enseigné pendant 34 ans dans le hameau. Vers 3 h., ils formèrent un petit cortège pour aller à la rencontre de M^{lle} Braillard. Ils avaient préparé un charmant chœur parlé, composé par la révérende Sœur Jean-Baptiste et tous, petits et grands, surent exprimer avec beaucoup de fraîcheur leur sincère reconnaissance. M. le Curé de Saint-Martin, des membres des autorités et les parents étaient également présents, joignant leur gratitude à celle des enfants.

Très émue par cette manifestation de sympathie, M^{lle} Braillard laissa parler son cœur : elle remercia ses chers petits ; elle leur dit sa grande joie de pouvoir passer sa retraite au milieu d'eux ; elle

leur recommanda le travail joyeusement accepté, le bon esprit et surtout une profonde piété. Elle rappela le souvenir de ses anciens élèves partis pour un monde meilleur, et, à ceux pour qui la vie fut ingrate, elle promit sa meilleure sollicitude et ses meilleures prières.

M. le Curé lut ensuite un télégramme de M. Bossel, professeur régional à Courtion, félicitant son ancienne institutrice. Puis, il rappela la longue et bienfaisante activité de M^{lle} Braillard, son dévouement, son enthousiasme toujours rajeuni, son souci de former avant tout l'âme et le cœur des enfants, sa bonté envers les pauvres, sa dévotion à la Sainte Vierge qu'elle savait si bien communiquer à ses élèves, dévotion dont elle laisse un pieux témoignage dans le petit oratoire de Notre-Dame du Jordil qu'elle fit ériger dans la forêt voisine, à quelques pas de la frontière vaudoise. Enfin, exprimant les vœux de tous, il souhaita à M^{lle} Braillard une longue et paisible retraite.

X.

Nos instituteurs au travail

Il est réjouissant de constater avec quelle ardeur nos maîtres se mettent au travail dans l'intention de donner à leur enseignement la tournure que l'on préconise aujourd'hui. Cette adaptation ne s'improvise pas ; la préparation qu'elle demande est très profitable et le travail que les maîtres ont ainsi accompli est méritant surtout lorsqu'il s'est fait durant les loisirs des vacances. Citons les suivants :

M. Conus, instituteur à Ménières, s'est intéressé aux élèves des cours inférieurs. Il a préparé et très proprement reproduit pour eux tout un programme d'application de lecture, de vocabulaire, d'orthographe, de phraséologie et de dessin. Très bon guide ; le consulter, c'est faire œuvre utile pour sa classe et c'est donner à son enseignement de la variété. L'auteur en a fait une brochure qu'il vend au prix modique de 0 fr. 50.

M. Carrel, instituteur à Aumont, a polygraphié toute une série de préparation de leçons de français qu'il destine aux cours inférieurs et moyens. Les 39 pages de sa brochure traitent de diverses applications de lecture. Son travail est bien divisé. C'est une mine d'idées que chacun peut appliquer selon le milieu, le développement des élèves, les saisons...

Quelques maîtres de la ville ont aussi apporté leur contribution au travail de préparation de la classe. Ils ont établi, pour les cours complémentaires, un plan de travail qui doit servir à l'étude de la géographie durant l'hiver courant. Ces pages ne sont pas une nomenclature de noms propres. Elles traitent de l'agriculture, des industries, des moyens de communications, du trafic aérien et du tou-